

LE MAUVAIS USAGE DES
ANTIBIOTIQUES EST
UN PROBLÈME GLOBAL.
IL IMPACTE L'HUMAIN,
L'ANIMAL ET L'ENVIRONNEMENT.



L'utilisation inadaptée des antibiotiques
chez les animaux d'élevage entraîne
**la formation de bactéries
multirésistantes.**

VERS UNE UTILISATION RAISONNÉE DES ANTIBIOTIQUES EN ÉLEVAGE

Les antibiotiques guérissent de nombreuses maladies, comme certaines infections respiratoires et diarrhées néonatales, provoquées par des bactéries.

Cependant, **l'utilisation inappropriée des antibiotiques entraîne le développement de bactéries résistantes** contre lesquelles les antibiotiques n'agissent plus.

Si le phénomène de l'antibiorésistance se poursuit, il deviendra de plus en plus difficile de traiter les infections bactériennes des animaux et également des humains.

Aujourd'hui, la lutte contre l'antibiorésistance est un défi mondial pour préserver la santé humaine, la santé animale et notre environnement.

LA RÉSISTANCE DES BACTÉRIES REND LES ANTIBIOTIQUES INEFFICACES !

Chaque contact entre une bactérie et un antibiotique peut provoquer une résistance envers l'antibiotique, c'est-à-dire que l'antibiotique n'aura plus d'effet.

🚫 **Chaque utilisateur d'antibiotiques peut contribuer à la préservation de leur efficacité !**

En limitant l'utilisation des antibiotiques et en les utilisant à bon escient, le développement de bactéries résistantes est freiné.

COMMENT LIMITER L'UTILISATION D'ANTIBIOTIQUES ?

🚫 **Par une meilleure prévention des maladies**

Toute mesure de **biosécurité** et **d'hygiène** au niveau de l'exploitation agricole, du troupeau ou de l'animal aide à réduire ou à limiter l'introduction d'organismes pathogènes.

🚫 **Par des animaux en bonne santé**

La **vaccination** contribue à maintenir les animaux en bonne santé. Associer la vaccination aux bonnes pratiques d'élevage, d'alimentation, de logement et de bien-être animal, permet de maintenir les animaux en bonne santé !

4 BONNES RAISONS POUR FAIRE VACCINER VOTRE TROUPEAU

1. Un investissement rentable

Faire vacciner son troupeau apparaît rétrospectivement comme un bon investissement si on compare son coût à celui d'une maladie chez un ou plusieurs animaux.

Tout compte fait, **les traitements curatifs individuels désorganisent le travail et sont souvent plus coûteux** que les solutions préventives collectives. Il faut ajouter les coûts consécutifs à la perte d'un ou de plusieurs animaux mais également les pertes de productivité liées à la maladie.

2. Une efficacité reconnue

Le vaccin préserve les animaux de la maladie dans la grande majorité des cas. Il cible des maladies spécifiques et ne protège pas contre tous les agents pathogènes.

Pour être autorisé sur le marché, un vaccin doit prouver son efficacité et justifier que **les bénéfices sanitaires sont très supérieurs aux effets secondaires éventuels**.

3. Une protection dans la durée

L'utilisation du vaccin pendant une période longue protège très efficacement votre troupeau. L'arrêt brutal de la vaccination fragilise l'équilibre immunitaire de vos animaux, ce qui les expose dangereusement aux agents pathogènes toujours présents dans l'élevage. Ils ne peuvent plus s'opposer aux virus ou aux bactéries s'ils rencontrent à nouveau des agents pathogènes, contre lesquels ils ne sont plus immunisés.

4. Moins d'antibiotiques

« **Mieux vaut prévenir que guérir** » : ce vieil adage n'a jamais été aussi vrai. Choisir de systématiser la vaccination du troupeau, c'est se prémunir d'un recours trop fréquent à des traitements curatifs (antibiotiques, ...), souvent coûteux et susceptibles d'agir trop tardivement.

**EN LIMITANT
LES ANTIBIOTIQUES,
CHACUN PARTICIPE AUSSI
À UN OBJECTIF DE SANTÉ
PUBLIQUE MAJEUR !**

DEVENEZ VACCIN'ACTEUR

La vaccination de vos animaux doit être associée à la prévention et à d'autres facteurs pour être efficace : équilibre alimentaire, respect des bonnes pratiques, contrôle du parasitisme, ambiance saine du bâtiment. Maîtriser ces paramètres, c'est permettre une mobilisation du système immunitaire des animaux.

Demandez conseil à votre vétérinaire qui saura vous informer sur la vaccination et vous orienter sur le choix du vaccin le plus approprié en fonction de l'état sanitaire de vos animaux.

**LA VACCINATION S'ORGANISE
ET SE PLANIFIE AVEC VOTRE
VÉTÉRIINAIRE AU CAS PAR CAS,
EN FONCTION DES BESOINS
ET DE LA SITUATION DE
VOTRE ÉLEVAGE !**

POUR PLUS
D'INFORMATIONS

**Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture
et du Développement rural**

Administration luxembourgeoise vétérinaire
et alimentaire

7B, rue Thomas Edison

L-1445 Strassen

T. 24 78 25 39

www.agriculture.public.lu